

<b>Zeitschrift:</b>	Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg
<b>Band:</b>	63 (2016)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Entre anthropodicée et eschatologie : la double théodicée de Bernardin de Saint-Pierre
<b>Autor:</b>	Menin, Marco
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-760710">https://doi.org/10.5169/seals-760710</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

MARCO MENIN

# Entre anthropodicée et eschatologie. La double théodicée de Bernardin de Saint-Pierre

## 1. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, PHILOSOPHE CATHOLIQUE

En mai 1795, après la fermeture de l'École Normale, où il occupait le poste de professeur de morale républicaine, Bernardin de Saint-Pierre est nommé membre de l'Institut de France. Il s'engage alors dans une longue lutte en faveur de la religion, d'abord contre les athées matérialistes, héritiers des Encyclopédistes, plus tard contre les Idéologues, qui y sont majoritaires. Ce conflit atteint son paroxysme lors d'une réunion publique le 3 juillet 1798. À cette occasion, Saint-Pierre avait été chargé de rapporter, en séance publique, sur les mémoires qui avaient concouru pour le prix sur la question : « Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple? ».

Dans son discours, publié la même année dans un opuscule intitulé *De la nature de la morale*, Bernardin reprochait aux quinze participants au concours d'avoir mal défini les fondements de la morale : « Les uns les ont placés dans l'éducation, les autres dans les lois ; ceux-ci, dans des fêtes et des spectacles ; ceux-là, dans notre propre cœur si versatile »<sup>1</sup>. Toutes les réponses ignoraient en réalité le seul véritable fondement de la morale, à savoir l'existence d'un Dieu bon et juste. La défense serrée de cette « morale céleste, innée dans chacun des nous »<sup>2</sup> suscite une réaction vénémente, longuement décrite par Aimé-Martin dans la biographie de Saint-Pierre qui précède l'édition posthume de ses *Œuvres complètes* :

« [...] aux premières lignes de la déclaration solennelle de ses principes religieux, un cri de fureur s'éleva de toutes les parties de la salle. Les uns le persiflaient, en lui demandant où il avait vu Dieu et quelle figure il avait ; les autres s'indignaient de sa crédulité ; les plus calmes lui adressaient des paroles méprisantes. Des plaisanteries on en vint aux insultes ; on le traitait d'homme faible et superstitieux [...] et l'on poussa la démence jusqu'à l'appeler en duel, afin de lui prouver, l'épée à la main, qu'il n'y avait pas de Dieu »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *De la nature de la morale*, in : *Œuvres complètes de Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre*, éd. Louis Aimé-Martin. Paris : Mequignon-Marvis 1818, 12 vols, t. 5, 424.

<sup>2</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *De la nature de la morale*, 427.

<sup>3</sup> AIME-MARTIN, Louis : *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre*, in : SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Œuvres complètes*, t. 1, 244.

Dans ce tumulte, Cabanis – le futur auteur des *Rapports du physique et du moral de l'homme* – demande officiellement à l’assemblé d’interdire le nom de Dieu dans ses discussions, provoquant la colère d’un Bernardin déjà très âgé qui quitte la réunion, écœuré. Au-delà de l’intention hagiographique, ce témoignage a le mérite de mettre en évidence le rôle crucial que la religion chrétienne joue dans l’économie de la pensée de Saint-Pierre, qui n’a jamais cessé de se proclamer, en contraste provocateur avec son temps, ‘philosophe catholique’.

Le lien inséparable entre réflexion théologique et réflexion philosophique et, plus précisément, la question du fondement religieux de la morale, fournit une clé de lecture privilégiée du chef-d’œuvre incontesté de Saint-Pierre : *Paul et Virginie*, l’un des romans les plus marquants et les plus influents du tournant des Lumières. Cependant, alors que les qualités littéraires de *Paul et Virginie* (la découverte de l’exotisme, la capacité de peindre avec une vivacité particulière le monde naturel, etc.) sont largement reconnues, son importance philosophique et théologique est encore sous-estimée.

L’histoire dramatique narrée par Saint-Pierre, qui s’efforce ouvertement de concilier les Lumières avec le christianisme, est en fait généralement considérée comme l’expression d’une vague religiosité naturelle d’ascendance rousseauiste. En d’autres termes, grâce à un pastiche des ‘dogmes’ du Vicaire savoyard et de l’histoire d’amour tourmentée de la *Nouvelle Héloïse*, Bernardin aurait simplement repris les principes du déisme sentimental de Rousseau. Certaines naïvetés, comme l’exaltation d’un retour possible à l’état de nature ou l’identification de nature et vertu, ont longtemps conduit les critiques à considérer exclusivement Bernardin comme un épigone peu original de la vulgate rousseauiste. Bien qu’on ne puisse certainement pas nier la différence de stature théorique entre Saint-Pierre et son ‘maître’ Rousseau, le préjugé historiographique qui voit en lui exclusivement « un philosophe confus et même incohérent ; un ‘savant’ fantaisiste et justement moqué »<sup>4</sup> est à la fois injuste et injustifié, comme le remarquent les études les plus récentes<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> RACAULT, Jean-Michel : *Philosophie et antiphilosophie dans la crise des Lumières : le cas de Bernardin de Saint-Pierre*, in : MASSEAU, Didier (éd.) : *Les marges des Lumières françaises* (= Bibliothèque des Lumières 64). Genève : Droz 2004, 153–176, ici 153.

<sup>5</sup> Cf. SETH, Catriona / WAUTERS, Eric (éds.) : *Autour de Bernardin de Saint-Pierre. Les écrits et les hommes des Lumières à l’Empire*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre 2010 ; RACAULT, Jean-Michel / MEURE, Chantale / GIGAN, Angélique (éds.) : *Bernardin de Saint-Pierre et l’océan Indien* (= Rencontres 15). Paris : Garnier 2011 ; ASTBURY, Katherine (éd.) : *Bernardin de Saint-Pierre au tournant des Lumières. Mélanges en l’honneur de Malcolm Cook* (= La République des Lettres 48). Leuven : Peeters 2012. Pour des informations plus détaillées sur la littérature récente cf. DAVIES, Simon : *État présent Bernardin de Saint-Pierre*, in : French Studies 69, 2 (2014), 220–227.

Une analyse détaillée de *Paul et Virginie* s'efforçant de réinsérer le roman dans le contexte plus ample de la réflexion philosophique de Saint-Pierre, peut s'avérer précieuse à cet égard. Elle peut permettre non seulement de mieux comprendre le rôle central que la théologie catholique joue dans le roman, mais aussi de mettre en évidence, à partir du récit romanesque, les résultats originaux auxquels parvient la pensée de Saint-Pierre grâce à la synergie fructueuse qu'elle établit entre religion, philosophie et littérature.

## 2. PAUL ET VIRGINIE, APPLICATION ROMANESQUE DES ÉTUDES

L'éclatant succès de *Paul et Virginie* a longuement fait perdre de vue sa genèse. Bien que, depuis le dix-neuvième siècle cette « espèce de pastorale »<sup>6</sup> soit vue comme un texte autonome, lors de sa première publication, en 1788, elle figure en réalité dans le tome IV de la troisième édition des *Études de la nature*. Les *Études*, dont la première édition a été publiée en 1784, représentent – avec l'ouvrage posthume *Harmonies de la nature* – le manifeste de la pensée de Bernardin : elles ont comme objectif de fournir une analyse systématique du finalisme anthropocentrique et providentiel qui caractérise la nature.

Au-delà des considérations sur les versions préparatoires du texte<sup>7</sup>, *Paul et Virginie* se présentait au lecteur du dix-huitième siècle comme le prolongement fictionnel des doctrines énoncées dans les trois premiers volumes des *Études*. Ce lien intime entre roman et philosophie est réaffirmé dans les nombreuses publications séparées, autorisées ou non, dont le texte a fait l'objet depuis 1789. Dans le long *Préambule* d'une édition de luxe de 1806, par exemple, Saint-Pierre souligne que son roman « n'est au fond qu'un délassement de mes *Études de la Nature*, et l'application que j'ai faite de ses lois au bonheur de deux familles malheureuses »<sup>8</sup>.

À la lumière de ces considérations, il est extrêmement simpliste de considérer *Paul et Virginie* comme un stratagème pour encourager les lecteurs des *Études* à l'achat d'une nouvelle édition ou comme une *illustration simplifiée* des théories philosophiques. Comme le confirme le *Préambule* de 1806, le roman pastoral aspire, au contraire, à être une *application* du

<sup>6</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, *Avant-propos*, in : *Oeuvres complètes. Tome I : Romans et contes*, éd. Jean-Michel Racault, Guilhem Armand, Colas Duflo et Chantale Meure (= Bibliothèque du XVIII<sup>e</sup> siècle 28). Paris : Garnier 2014, 333 [ci-après *Paul et Virginie*].

<sup>7</sup> Les premières traces de l'histoire de *Paul et Virginie* remontent à 1773. En 1777, Bernardin soutient dans le salon de Mme Necker une lecture publique sans succès d'une première version de son roman. Cf. VEYRENC, Marie-Thérèse : *Édition critique du manuscrit de Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre intitulé Histoire de Mlle Virginie de la Tour*. Paris : Nizet 1975, en particulier 47–49.

<sup>8</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 333.

texte théorique. *Paul et Virginie* tisse avec les *Études* des liens plus profonds et subtils que la simple récupération du contenu dans une forme littéraire différente : le roman s'adresse en fait aux lecteurs qui, grâce à la lecture préliminaire des *Études*, possèdent déjà la clé heuristique pour déchiffrer le message philosophique profond – omniprésent mais implicite – qui anime la narration.

Cette alliance de la philosophie et de son application romanesque a été brisée par l'asymétrique histoire éditoriale de ces deux textes ‘jumeaux’. *Paul et Virginie*, manifeste d'un certain sentimentalisme à la saveur exotique, était destiné à connaître un succès durable – parsemé de traductions, adaptations et réécritures – tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ; les *Études*, dès le décès de leur auteur, furent, au contraire, considérées comme le produit d'un génie spéculatif médiocre, comme l'expression d'une pensée pseudo-scientifique rétrograde, digne de figurer dans le sottisier de *Bouvard et Pécuchet*<sup>9</sup>. Le témoignage le plus significatif de cette mauvaise fortune historiographique est représenté par l'absence d'une réimpression de l'ouvrage au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Le ‘détachement’ progressif de *Paul et Virginie* du corpus des *Études* a inévitablement faussé l'évaluation du roman, comme l'a souligné Jean-Michel Racault : « Loin de constituer un *hapax* au sein d'une œuvre réputée justement oubliée, *Paul et Virginie* ne peut véritablement se comprendre qu'à partir de celle-ci »<sup>10</sup>. La validité de cette observation, qui n'a pas encore fait l'objet d'une application systématique, est confirmée par une analyse détaillée de la question religieuse dont Bernardin a toujours affirmé qu'elle constituait le cœur de sa philosophie. Une lecture croisée du roman pastoral et du long débat sur l'existence de la Providence qui anime la partie centrale des *Études de la nature* permet de faire ressortir l'originalité de la réponse que Saint-Pierre apporte à une des questions les plus épineuses de la philosophie à l'âge classique : la doctrine de la théodicée et sa justification.

<sup>9</sup> FLAUBERT, Gustave : *Bouvard et Pécuchet*, éd. Claudine Gothon-Mersch (= Folio classique 3252). Paris : Gallimard 1979, 474sq.

<sup>10</sup> RACAULT, Jean-Michel : *Introduction*, in : SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, éd. Jean-Michel Racault (= Le livre de poche). Paris : Librairie générale française 1999, 87. Sur la nécessité de relire le roman de Saint-Pierre à la lumière des *Études* cf. en particulier DUFLO, Colas : *Paul et Virginie, tome IV des Études de la nature*, in : ASTBURY, Katherine (éd.) : *Bernardin de Saint-Pierre au tournant des Lumières*, 125–136 ; IDEM : *Les Aventures de Sophie. La philosophie dans le roman au XVIII<sup>e</sup> siècle* (= Biblis inédits 36). Paris : CNRS Éditions 2013, 219–238.

### 3. L'ENIGME DU MAL

Les *Études* représentent une tentative, consciemment anachronique, d'« écrire une Histoire générale de la nature »<sup>11</sup>. L'objectif principal de ce livre programmatiquement inachevé, en raison de l'ampleur et de la complexité de son sujet, est la défense de la Providence, comme l'auteur le souligne dès les premières pages de l'ouvrage :

« J'exposerai dans la PREMIÈRE PARTIE de mon ouvrage, les bienfaits de la nature envers notre siècle, et les objections qu'on y a élevées contre la providence de son auteur. Je ne dissimulerai aucune de celles que je connais, et je leur donnerai de l'ensemble, afin de leur donner plus de force. J'emploierai, pour les détruire, non pas des raisonnements métaphysiques, [...] mais les faits mêmes de la nature, qui sont sans réplique »<sup>12</sup>.

C'est seulement après avoir démontré l'existence d'un dessein providentiel anthropocentrique qu'il sera possible d'étudier en détail les six lois qui règlent l'univers – la convenance, l'ordre, l'harmonie, la consonance, la progression et le contraste – et d'appliquer à la suite ces lois, aussi bien au monde naturel (le globe terrestre, les plantes et les animaux), qu'à la société humaine. La réflexion sur la Providence représente donc le cœur épistémologique des *Études* : elle fournit une explication de la nature et sert aussi de justification à la possibilité d'étendre le critère explicatif du monde physique au monde moral.

Le long débat sur la Providence qui occupe entièrement six des quatorze *Études*, est articulé en objections et réponses. La troisième étude, intitulée significativement *Objections contre la providence*, fournit un résumé des positions athées et matérialistes, qui aboutissent à la conclusion que « l'homme a été jeté par hasard sur la terre » et que « tout meurt avec nous »<sup>13</sup>. Les cinq études suivantes sont consacrées à une réfutation détaillée de cette thèse, à tel point qu'on peut les considérer comme un processus métaphorique ayant pour but de défendre Dieu de l'accusation d'être un créateur mauvais ou indifférent. Ainsi émerge ouvertement la centralité de la question de la théodicée, entendue – dans le sillage des *Essais de Théodicée* de Leibniz<sup>14</sup> – comme interrogation sur la compatibilité entre le mal dans le monde et l'existence de Dieu. Cette énigme dramatique est efficacement résumée dans les dernières lignes de la troisième *Étude* :

<sup>11</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, éd. Colas Duflo (= Lire le dix-huitième siècle). Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne 2007, 53.

<sup>12</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 66.

<sup>13</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 102.

<sup>14</sup> Sur la particularité de la théodicée moderne, je me limite à renvoyer à HAZARD, Paul : *La crise de la conscience européenne 1680–1715*. Paris : Boivin et Cie 1935, t. 1, 136–157 et 286–311 ; OELMÜLLER, Willi : *Die unbefriedigte Aufklärung: Beiträge zu einer Theorie der Moderne von Lessing, Kant und Hegel*. Frankfurt am Main : Suhrkamp, 1969, 189–218.

« Mais il n'y a point de Dieu. S'il y en avait un, il serait injuste. Quel est l'être tout-puissant et bon qui aurait environné de tant de maux l'existence de ses créatures, et qui aurait voulu que la vie des unes ne se soutînt que par la mort des autres ? Tant de désordres prouvent qu'il n'y en a point. [...] Quelle plaisir aurait-il dans ce cercle perpétuel de misères, de renaissances et de morts ? »<sup>15</sup>.

Le passage cité reprend le contenu du célèbre ‘dilemme d’Epicure’ que Pierre Bayle avait décrit dans l’entrée homonyme de son *Dictionnaire historique et critique*<sup>16</sup>, question largement débattue dans les *Essais* de Leibniz. Selon cette thèse provocatrice, l’existence du mal place l’être humain face à une série d’alternatives douloureuses. Le mal existe, donc de deux choses l’une, ou Dieu le sait ou il l’ignore. Dieu sait que le mal existe, il peut donc le supprimer mais il ne le veut pas : il serait cruel et pervers ; Dieu sait que le mal existe, il veut le supprimer mais il ne peut le faire : il serait impuissant ; Dieu ne sait pas que le mal existe : il serait aveugle et ignorant. L’alternative la plus problématique est cependant celle qui postule les deux caractéristiques propres à Dieu selon le christianisme : sa toute-puissance et sa bonté. Si Dieu veut et peut supprimer le mal, pourquoi ne le fait-il pas, et d’où vient le mal ?

Afin de trouver une solution à cette contradiction déchirante, Saint-Pierre entreprend une analyse détaillée de la notion de ‘mal’. Pour ce faire, il répond aux objections contre la Providence : objections tirées des désordres du globe (quatrième étude), des désordres du règne végétal (cinquième étude) et du règne animal (sixième étude), pour se concentrer ensuite sur les objections tirées des maux de l’humanité (septième et huitième études), de la nature incompréhensible de Dieu et de l’impossibilité de prouver l’existence de la vie après la mort (neuvième étude).

Cette argumentation est axée sur une analyse articulée du mal, sous le triple aspect du mal physique (qui concerne aussi la nature animée et inanimée), du mal moral (inextricablement lié à l’existence humaine) et de la disproportion entre crimes et peines dans le monde (l’injustice). L’analyse de Saint-Pierre rappelle curieusement la taxonomie du mal qui sera proposée par Kant, quelques années plus tard, dans son essai *Über das Mißlingen aller philosophischen Versuche in der Theodizee* (1791), mais avec un point de vue diamétralement opposé. Alors que Saint-Pierre est un partisan enthousiaste de la théodicée, tout en n’en cachant pas les difficultés, Kant vise à montrer systématiquement l’impossibilité de toute théodicée philosophique.

<sup>15</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 103.

<sup>16</sup> Cf. BAYLE, Pierre : *Dictionnaire historique et critique*, entrée ‘Epicure’. Amsterdam : Brunel 1740, 4 vols, t. 2, 364–376.

La discussion sur la théodicée de Saint-Pierre semble s'adapter parfaitement, du moins à première vue, à la grille critique proposée par Kant<sup>17</sup>. En ce qui concerne le mal physique, Bernardin résout le problème d'une manière radicale, niant la validité de l'accusation. En s'opposant aux matérialistes et à leur conviction que « la terre est un jardin mal ordonné »<sup>18</sup>, abandonné au hasard, Saint-Pierre soutient qu'il n'y a pas et il ne saurait y avoir de mal physique – identifié avec le désordre plutôt qu'avec la douleur – dans l'ordre de la nature. Puisque « la nature ne fait rien en vain »<sup>19</sup>, en tant qu'« art de Dieu »<sup>20</sup>, si l'on croit y percevoir des choses mal faites, on ne doit pas chercher le défaut dans le spectacle, mais dans l'œil du spectateur. Dans cette perspective, voir du mal, c'est mal voir, comme le confirme nettement l'explication de la douleur physique : « Les autres maux de la nature sont également nécessaires. La douleur du corps et les chagrins de l'âme, dont la route de la vie est traversée, sont des barrières que la nature y a posées pour nous empêcher de nous écarter de ses lois »<sup>21</sup>.

En ce qui concerne le mal moral et l'injustice, l'explication apparaît à première vue aussi radicale et stéréotypée. Tout en reconnaissant dans ce cas la validité de l'accusation, Saint-Pierre montre que celle-ci se trompe d'accusé : le mal moral (ou péché), conçu comme un écart par rapport à la loi naturelle, est en fait imputable uniquement aux hommes et non à Dieu. Dieu, comme le suggère Leibniz, permet le mal seulement en tant que moyen pour le bien, mais ne fait lui-même rien de mal : « Des raisons supérieures de la parfaite sagesse l'ont déterminé [Dieu] à permettre ces maux, et même à y concourir. *Sed non sineret bonus fieri male, nisi omnipotens etiam de malo posset facere bene*, pour parler avec S. Augustin »<sup>22</sup>.

Une telle conception du mal moral, sert également de justification à l'explication de l'injustice, montrant la nécessité de postuler un ordre futur après la mort, dans lequel les hommes auront la récompense ou la punition qu'ils ont mérités :

« Quant aux maux de la société, ils ne sont pas du plan de la nature ; mais ces maux mêmes prouvent qu'il existe un autre ordre de choses ; car est-il na-

<sup>17</sup> Cf. KANT, Immanuel : *Über das Mißlingen aller philosophischen Versuche in der Theodizee* (1791), in : *Kant's gesammelte Schriften*, éd. Königlich Preussischen (puis Deutschen) Akademie der Wissenschaften. Berlin: Reimer 1900sq, t. 8, 253–271.

<sup>18</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 101. La même formule est utilisée à la page 346.

<sup>19</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 145.

<sup>20</sup> Ce concept est confirmé par le paria protagoniste de la *Chaumière indienne* : « Tout livre est l'art d'un homme, mais la nature est l'art de Dieu ». SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Œuvres complètes*. Tome I : *Romans et contes*, 826.

<sup>21</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 236.

<sup>22</sup> LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm : *Essais de théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, § 276, in : *Die philosophischen Schriften von Gottfried Wilhelm Leibniz*, éd. Carl I. Gerhardt. Hildesheim : Georg Holms 1960–1961, 7 vols, t. 6, 281.

turel de penser que l'Être bon et juste, qui a tout disposé sur la terre pour le bonheur de l'homme, permette qu'il en ait été privé impunément ? Ne fera-t-il rien pour l'homme vertueux et infortuné qui s'est efforcé de lui plaire, lorsqu'il a comblé de biens tant de méchants qui en abusent ? Après avoir eu une bonté gratuite, manquera-t-il d'une justice nécessaire ? »<sup>23</sup>.

Contrairement à ce qu'un résumé superficiel pourrait suggérer, la solution de Saint-Pierre au problème de l'existence du mal est, en réalité, beaucoup plus complexe et articulée. Bien que les *Études* soient construites à partir des arguments classiques, elles aboutissent à un projet de théodicée tout à fait original, au point que cette œuvre peut être considérée « one of the masterpieces in this genre »<sup>24</sup>, comme l'a noté Arthur Lovejoy. À partir d'une réévaluation inédite des causes finales, Saint-Pierre esquisse, en fait, une ‘double’ théodicée, qui trouve son expression la plus claire moins dans le débat théorique sur la Providence, que dans *Paul et Virginie*, transposition ponctuelle et dramatique de l’énigme du mal décrite en détail dans la première partie des *Études*.

#### 4. « LES MAUX POLITIQUES NE NAISSENT QUE DES ECARTS DE LA LOI NATURELLE » : ANTHROPODICEE ET RELIGIOSITE NATURELLE

En décrivant l’essence de la relation que l’homme entretient avec la nature et avec son prochain, les *Études* nourrissent non seulement l’anthropologie fictionnelle qui est à la base de *Paul et Virginie*, mais elles en gouvernent aussi l’intrigue. La division symétrique du roman en deux parties<sup>25</sup>, séparées par le départ de Virginie pour la France, reflète l’argumentation de l’écrit philosophique. Alors que la première partie de l’histoire, consacrée à l’idylle de l’enfance et aux vicissitudes de l’adolescence, décrit l’harmonie originelle entre l’homme et la nature, la deuxième partie – dominée par l’interlude de la séparation et la catastrophe du naufrage – met en scène, dans toute sa portée dramatique, l’énigme du mal : pourquoi Virginie doit-elle mourir ? Pourquoi le rêve exotique se transforme-t-il en cauchemar ? Ou, pour formuler la question en termes philosophiques : comment rendre compatible la présence du mal dans le monde avec l’existence de la Providence divine, évoquée avec confiance dès premières lignes du roman ?

En accord avec la doctrine énoncée dans les *Études*, la question du mal physique – fondée sur de fausses prémisses – est complètement écartée, en

<sup>23</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 236.

<sup>24</sup> LOVEJOY, Arthur : *The Great Chain of Being: A Study of the History of an Idea*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press 1936, 187.

<sup>25</sup> Sur les subdivisions symétriques qui caractérisent le roman, je renvoie au *Plan* proposé par DUFLO, Colas (in : SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 151–157) et à MESTRY, Philip : *Une analyse des macro-structures de Paul et Virginie suivi de deux autres études*. Paris : Nizet 1990.

faveur d'une analyse approfondie, mais non exempte de tensions, du mal moral et de l'injustice. Le monde naturel, qui trouve sa transposition littéraire dans le microcosme luxuriant de l'île de France, devient l'indice le plus sûr de la bienfaisance de la nature. La nature, en agissant bien, fait dans le même temps le bien ; elle montre ainsi l'existence du plan divin :

« En vivant donc dans la solitude, loin d'être sauvages, elles [les familles de Paul et Virginie] étaient devenues plus humaines. Si l'histoire scandaleuse de la société ne fournissait point de matière à leurs conversations, celle de la nature les remplissait de ravisement et de joie. Elles admiraient avec transport le pouvoir [de la] providence »<sup>26</sup>.

Cette opposition entre l'histoire naturelle et l'histoire humaine rappelle la stratégie argumentative qui est à l'œuvre dans la *Profession de foi* de Rousseau, ‘maître’ incontesté de la pensée de Saint-Pierre. C'est grâce au spectacle de la nature que le vicaire savoyard découvre les deux premiers ‘dogmes’ de sa religiosité : l'univers est animé par une volonté et cette volonté est intelligente. Quand il tourne son regard de l'harmonie du monde naturel, indice sûr de l'existence d'un créateur sage, au chaos de la société dans laquelle il vit, le Vicaire ressent clairement la distance lacérante que le progrès historique a introduite entre l'homme et la nature. Cette déchirure est le mal moral :

« Quel spectacle ! Où est l'ordre que j'avais observé ? Le tableau de la nature ne m'offrait qu'harmonie et proportions, celui du genre humain ne m'offre que confusion, désordre ! [...] O Providence, est-ce ainsi que tu régis le monde ? Etre bienfaisant, qu'est devenu ton pouvoir ? Je vois le mal sur la terre »<sup>27</sup>.

La solution du problème de Rousseau consiste à n'accuser ni la nature pécheresse de l'homme, ni Dieu qui a créé seulement le bien : « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme »<sup>28</sup>. Rousseau disculpe ainsi Dieu et *l'homme*. La faute, en d'autres termes, est reportée sur la société, telles que *les hommes* l'ont faite en s'écartant de leur nature primitive. L'originalité de la position de Rousseau, pour reprendre la thèse célèbre de Cassirer, réside dans la volonté de transporter la question de la théodicée sur un terrain tout à fait nouveau, afin de la soustraire « à la compétence de la métaphysique pour la placer au

<sup>26</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 212.

<sup>27</sup> ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Profession de foi du vicaire savoyard*, in : *Œuvres complètes et Lettres. Édition thématique du Tricentenaire*, éd. Raymond Trousson, Frédéric S. Eigeldinger. Genève : Slatkine 2012, 24 vols, t. 8, 697.

<sup>28</sup> ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Profession de foi du vicaire savoyard*, 309.

œur de l'éthique et de la politique »<sup>29</sup>, jusqu'à la transformer en anthro-podicée.

C'est justement un remaniement de l'anthropodicée de Rousseau qui constitue le premier modèle du projet de théodicée de *Paul et Virginie*. Saint-Pierre construit en fait une véritable sociodicée axée sur la conviction que « les maux politiques ne naissent que des écarts de la loi naturelle, et [...] ils sont eux-mêmes des preuves de l'existence d'une Providence », attribuant ainsi au mal une connotation historique et sociale plutôt qu'ontologique. Pour tester la validité de cette thèse Saint-Pierre applique fidèlement dans son roman la conviction méthodologique – exprimée dans les *Études* – que « pour vérifier l'ordre de la nature, il suffit de s'en écarter »<sup>30</sup>.

Un tel ‘écart’ trouve une double application dans le roman. À un premier niveau, il s'exprime dans le contraste entre la petite société de Mme de la Tour et Marguerite – image d'un ‘âge d'or’ originale où règne l'harmonie entre l'homme et la nature – et l'extérieur. Paul et Virginie, « enfants de la nature »<sup>31</sup> n'apprennent l'existence du mal seulement que lorsqu'ils quittent l'utopie enchantée de leur retraite<sup>32</sup> : l'épisode de la négresse marronne que les enfants ramènent à son maître est emblématique. C'est pour accomplir cette bonne action, alors qu'ils sont perdus dans la forêt, que les enfants rencontrent pour la première fois l'incompréhensibilité du mal commis par l'homme envers ses semblables ; cette expérience dicte à Virginie une exclamation qui résume la signification profonde de la morale de Saint-Pierre : « Mon Dieu ! qu'il est difficile de faire le bien ! il n'y a que le mal de facile à faire »<sup>33</sup>.

L'énigme du mal se représente cependant, et s'amplifie, dans l'opposition entre l'Île de France et l'Europe. Cette opposition macroscopique qui conduit au paroxysme la tension entre l'intérieur et l'extérieur détectable du microcosme privilégié dans lequel les protagonistes grandissent, coïncide ouvertement avec la distinction de Rousseau entre l'état de nature et la société civile. La tendance de Saint-Pierre d'identifier la nature et la ver-

<sup>29</sup> CASSIRER, Ernst : *Das Problem Jean-Jacques Rousseau*, in : Archiv für Geschichte der Philosophie 41 (1932), 177–213 et 479–513 ; trad. française par Marc B. de Launay, *Le problème Jean-Jacques Rousseau* (= Textes du XX<sup>e</sup> siècle 13). Paris : Hachette 1987, 57.

<sup>30</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 177 et 236.

<sup>31</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 232.

<sup>32</sup> Sur la dimension utopique de la petite société cf. RACAULT, Jean-Michel : *Roman et utopie dans Paul et Virginie : de la ‘petite société’ ou mythe collectif*, in : IDEM : *Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique* (= *Imago mundi* 7). Paris : Presses de l'Université de Paris Sorbonne 2003, 389–443 ; GIGAN, Angélique : *Surnaturel et religion dans Paul et Virginie : configuration d'une utopie céleste*, in : ASTBURY, Katherine (éd.) : *Bernardin de Saint-Pierre au tournant des Lumières*, 137–149.

<sup>33</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 207.

tu (« notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu »<sup>34</sup>), ainsi que celle de superposer l'état de nature avec le spectacle de la nature, le conduit à postuler un dualisme manichéen entre la morale et la société. Si pour Rousseau l'authentique moralité humaine se réalise uniquement dans l'écart entre la nature et la société, pour Saint-Pierre la moralité coïncide avec le refus de cette fracture et un retour à l'harmonie originelle.

Cette tension radicale entre bonté naturelle et mal social s'exprime de manière particulièrement claire dans la question religieuse. Selon Bernardin, l'être humain est en fait un animal naturellement religieux (« le sentiment de la Divinité est naturel à l'homme »<sup>35</sup>), et la seule forme religieuse authentique est une ‘religion de la nature’<sup>36</sup>, qui s'identifie avec le christianisme des origines : « La terre serait un paradis, si la religion chrétienne y était observée »<sup>37</sup>. Cette « religion pure », caractérisée par l'union parfaite entre l'homme et la nature, est celle qui est enseignée aux deux enfants : « On ne leur avait appris de la religion que ce qui la fait aimer ; et s'ils n'offraient pas à l'église de longues prières, partout où ils étaient, dans la maison, dans les champs, dans les bois, ils levaient vers le ciel des mains innocentes et un cœur plein de l'amour de leurs parents ». L'orthodoxie conventionnelle doit donc être remplacée, selon un leitmotiv du déisme, par une orthopraxie : « [Paul et Virginie] raisonnaient peu sur ces livres sacrés ; leur théologie était toute en sentiment, comme celle de la nature, et leur morale toute en action, comme celle de l'Évangile »<sup>38</sup>.

À cette forme de religion naturelle s'oppose la religion positive, dogmatique et fanatique. Cette ‘feinte’ religion – condensée dans la figure de la maligne tante parisienne de Virginie, « riche, vieille et dévote » – coïncide en réalité avec le triomphe des préjugés sociaux. Ce n'est pas un hasard si le confesseur de Virginie, pour convaincre la jeune fille à partir, se sert d'arguments spacieux fondés sur un renversement extraordinaire des valeurs catholiques. Il confond l'obéissance à la Providence avec le respect des puissants (le gouverneur de l'île) et il donne valeur morale à la richesse matérielle. Sa prophétie sera donc inévitablement fausse et moqueuse : « Mes enfants, dit-il en entrant, Dieu soit loué ! Vous voilà riches. [...] Il faut

<sup>34</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie, Avant-propos*, 169sq.

<sup>35</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 443.

<sup>36</sup> Sur la religiosité particulière de Saint-Pierre, cf. WIEDEMEIER, Kurt : *La religion de Bernardin de Saint-Pierre* (= Documents et études sur les lettres chrétiennes 2). Fribourg : Éditions Universitaires Fribourg 1986 ; DUFLO, Colas : *La religion dans la philosophie de Bernardin de Saint-Pierre*, in : *Cahiers de Fontenay* 71-72 (1993), 135-163 ; IDEM : *De la religion naturelle à la religion de la nature. Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre*, in : *Dix-huitième siècle* 33 (2001), 517-527.

<sup>37</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 205.

<sup>38</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 198 et 224.

obéir à la Providence, à nos vieux parents, même injustes [...]. Votre voyage en France aura une fin heureuse »<sup>39</sup>.

##### 5. « LA VIE N'EST QU'UNE EPREUVE » : ESCHATOLOGIE ET REEVALUATION DES CAUSES FINALES

Suivant la logique de l'anthropodicée, la mort de Virginie s'explique compréhensible. La jeune fille meurt parce qu'elle est partie, parce qu'elle a choisi – même si inconsciemment – la société plutôt que la nature et l'ambition plutôt que l'amour<sup>40</sup>. Elle est donc irrémédiablement déchirée ; seul le finale tragique semble être en mesure d'assurer la cohérence monolithique de son caractère, incarnation de l'hendiadys entre nature et vertu. Dans cette perspective, cependant, le mal reste injustifiable, comme en témoigne l'affirmation répétée de l'innocence de la jeune fille. Le sort de Virginie semble contredire ouvertement non seulement le destin qui lui a été imposé – comme dans les contes de fées – par le choix du nom (« [Marguerite] lui donna le nom de Virginie. Elle sera vertueuse, dit-elle, et elle sera heureuse »), mais il paraît mettre aussi en question l'existence de la Providence. Après le spectacle poignant du naufrage, en fait, « nous nous éloignâmes de ce lieu, accablés de consternation, [...] la plupart doutant, d'après une fin aussi funeste d'une fille si vertueuse, qu'il existât une Providence ; car il y a des maux si terribles et si peu mérités, que l'espérance même du sage en est ébranlée »<sup>41</sup>.

Face à ces difficultés, l'anthropodicée doit nécessairement céder la place à un deuxième modèle de théodicée, à savoir une eschatologie naturelle. Il s'agit de deux explications du mal qui – aux yeux de Saint-Pierre – ne sont pas opposées ou en contradiction entre elles, bien au contraire, elles se complètent utilement. Alors que l'anthropodicée fournit une justification sociale et historique du mal (humaine et terrestre donc), l'eschatologie vise à sa justification métaphysique et supraterrestre : elle insère la compréhension du mal dans le contexte plus large des événements cosmiques.

Dans cette perspective, la transition du modèle de l'anthropodicée (dominant jusqu'au naufrage du Saint-Géran) à celui de l'eschatologie (illustré par la prosopopée de Virginie) coïncide avec la découverte du troisième article de foi de Rousseau. La certitude que « l'homme est donc libre dans ses actions, et, comme tel, animé d'une substance immatérielle »<sup>42</sup> vient de

<sup>39</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 200 et 244sq.

<sup>40</sup> L'ambition, dans la pensée de Saint-Pierre, est une sorte de pendant de l'amour-propre de Rousseau : « Les contrastes de l'homme sont au-dedans de lui-même. Deux passions opposées balancent toutes ses actions, l'amour et l'ambition ». SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 78.

<sup>41</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 190 et 292.

<sup>42</sup> ROUSSEAU, Jean-Jacques : *Profession de foi du vicaire savoyard*, 701.

la nécessité de postuler une justice divine qui, dans la vie future, dédommagera la souffrance de l'innocent dans ce monde. Le même argument est fidèlement repris dans le discours du Vieillard à Paul : « Pour moi, je me laisse entraîner en paix au fleuve du temps, vers l'océan de l'avenir qui n'a plus de rivages ; et par le spectacle des harmonies actuelles de la nature, je m'élève vers son auteur, et j'espère dans un autre monde de plus heureux destins »<sup>43</sup>.

Le jeune homme, trop souvent éclipsé par sa bien-aimée, est celui qui, plus que tout autre, vit l'énigme du mal. Alors que Virginie est une figure christique, qui meurt comme « un ange qui prend son vol vers les cieux »<sup>44</sup>, Paul incarne les doutes et la fragilité de l'homme commun. Sa figure, noble et tragique, rappelle celle de Job, si chère à l'âge des Lumières<sup>45</sup> : bien que consterné par son sort, au point que la douleur va le conduire à la mort en peu de temps, Paul maintient sa foi.

Il reste à se demander dans quelle mesure cette histoire peut servir d'exemple à une philosophie de la nature et, surtout, quels sont les éléments d'originalité de la théorie de Saint-Pierre. La réponse à cette double question se trouve, d'une part, dans l'épistémologie des *Études de la nature* et, d'autre part, dans la longue conversation de Paul et du Vieillard.

Saint-Pierre ne se limite pas trivialement à soutenir une vision rémunératrice de la divinité, mais il construit un projet de théodicée axé sur une réévaluation systématique des causes finales : « Quelque mépris que les philosophes aient pour les causes finales, ce sont les seules qu'il [l'Auteur de la nature] nous donne à connaître : il nous a caché tout le reste »<sup>46</sup>. Sur ce point, Bernardin se distancie de Rousseau. *La profession de foi* met, en fait, ouvertement en doute la validité du principe des causes finales, qui consiste – pour utiliser la définition donnée par d'Alembert dans l'*Encyclopédie* – « à chercher les causes des effets de la nature par la fin que son auteur a dû se proposer en produisant ces effets »<sup>47</sup>.

Rousseau ne doute pas que l'existence de Dieu puisse se manifester dans le spectacle de la nature ; cette vérité, cependant, appartient exclusivement au sentiment et n'a aucune valeur démonstrative. Saint-Pierre, au contraire, construit tout son système philosophique sur une téléologie anthropocentrique généralisée, qui trouve la confirmation de sa validité (non

<sup>43</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 267.

<sup>44</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 292.

<sup>45</sup> Cf. BACZKO, Bronisław : *Job, mon ami : promesses du bonheur et fatalité du mal* (= Nrf essais). Paris : Gallimard 1997.

<sup>46</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 247.

<sup>47</sup> DIDEROT, Denis / D'ALEMBERT, Jean le Rond (éds.) : *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, entrée 'Causes finales'. Paris : Briasson 1751-1765, 17 vols, t. 2, 789.

seulement éthique et esthétique, mais épistémologique et scientifique) dans les ‘merveilles de la nature’ :

« Tous ses ouvrages nous parlent de son auteur : la plaine qui échappe à ma vue, et le vaste ciel qui la couronne, me donnent une idée de son immensité ; les fruits suspendus aux vergers, à la portée de ma main, m'annoncent sa Providence ; la voix des tempêtes, son pouvoir ; le retour constant des saisons, sa sagesse »<sup>48</sup>.

Bernardin reprend cette argumentation de Fénelon, qui l'avait rendue célèbre dans son *Traité de l'existence de Dieu*<sup>49</sup> et, surtout, de Leibniz, dont la philosophie sert de guide à la théodicée eschatologique bernardinienne. Il applique cependant cette méthode avec une systématicité sans antécédents, jusqu'à aboutir parfois à des conclusions théoriquement faibles ou scientifiquement ridicules. Cette défense des causes finales est un élément aussi original qu'anachronique dans une période historique – le tournant des Lumières – où le débat sur la finalité naturelle semble épuisé. Après l'exclusion méthodique des causes finales introduite par Francis Bacon, la finalité avait reçu deux attaques redoutables de Descartes et Spinoza. Tandis que Spinoza, dans l'*Ethique*, rejette la cause finale comme absurdité<sup>50</sup>, Descrates écarte scientifiquement l'explication anthropocentrique des causes finales, à savoir la prétention présomptueuse de tout rapporter à l'utilité de l'homme. En conséquence, il délimite strictement la connaissance humaine aux moyens qui sont à l'œuvre dans les productions naturelles : « Nous ne nous arrêterons pas aussi à examiner les fins que Dieu s'est proposé en créant le monde, et nous rejeterons entièrement de notre Philosophie la recherche des causes finales »<sup>51</sup>.

L'idée cartésienne d'une finalité inconnaisable est la véritable cible polémique de Saint-Pierre. Il aspire à renverser, en fait, un motif fondamental de l'épistémologie cartésienne, à savoir la condamnation de l'utilisation des causes finales en physique au motif de la finitude de notre entendement par rapport à l'infini divine. Selon Saint-Pierre, au contraire, la médiocre capacité de l'esprit humaine garantit la possibilité de connaître

<sup>48</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 233sq.

<sup>49</sup> FENELON : *Traité de l'existence de Dieu et de ses attributs*, éd. Émile Lafranc. Paris : Jules Delalain et fils 1868, en particulier le chapitre *Preuves de l'existence de Dieu, tirées de la considération des principales merveilles de la nature*, 7–78.

<sup>50</sup> « La Nature n'agit pas en vue d'une fin [...]. Ce qu'on appelle cause finale n'est rien que le désir (*appetitum*) humain, en tant qu'il est considéré comme le principe ou la cause primordiale (*primaria*) d'une chose ». SPINOZA, Baruch de : *Ethica Ordine Geometrico demonstrata*, in : *Opera*, éd. Carl Gebhardt (= Auftrag der Heidelberger Akademie der Wissenschaften). Heidelberg : Carl Winter 1925, 5 vols, t. 2, 206sq ; trad. française in : *Œuvres complètes*, éd. Roland Cailliois, Madeleine Francès, Robert Misrahi (= Bibliothèque de la Pléiade 108). Paris : Gallimard 1954, 488.

<sup>51</sup> DESCARTES, René : *Principes*, in : *Œuvres complètes*, éd. Charles Adam, Paul Tannery. Paris : Vrin 1964–1974, 11 vols, t. 9, 37.

l'ordre de la nature, qui coïncide avec le plus grand bien général recherché par la Providence. Si la découverte des causes efficientes est impossible, les causes finales sont les seules que nous puissions connaître : « Quoique la nature emploie une infinité de moyens, elle ne permet à l'homme d'en connaître que la fin »<sup>52</sup>.

Dans cette perspective, la mort de Virginie apparaît non seulement compréhensible, mais aussi justifiable. Son injustice insensée démontre paradoxalement l'existence d'une justice infinie, dont les harmonies naturelles sont le symbole :

« Ah ! si Virginie a été heureuse avec nous, elle l'est maintenant bien davantage. Il y a un Dieu, mon fils : toute la nature l'annonce ; je n'ai pas besoin de vous le prouver [...]. Croyez-vous donc qu'il laisse Virginie sans récompense ? Croyez-vous que cette même puissance qui avait revêtu cette âme si noble d'une forme si belle, où vous sentiez un art divin, n'aurait pu la tirer des flots ? Que celui qui a arrangé le bonheur actuel des hommes par des lois que vous ne connaissez pas, ne puisse en préparer un autre à Virginie par des lois qui vous sont également inconnues ? »<sup>53</sup>.

Le dessin eschatologique qui anime le monde naturel est rappelé à plusieurs reprises par Virginie elle-même à Paul, quand la jeune fille est en vie et surtout dans son apparition sous la forme d'esprit pur et incorruptible :

« Ô Paul ! la vie n'est qu'une épreuve. J'ai été trouvée fidèle aux lois de la nature, de l'amour, et de la vertu [...] Aucun des maux qui effrayent les hommes ne peut plus désormais m'atteindre ! [...] Maintenant à la source de la beauté d'où découle tout ce qui est agréable sur la terre, mon âme voit, goûte, entend, touche immédiatement ce qu'elle ne pouvait sentir alors que par de faibles organes. [...] Soutiens donc l'épreuve qui t'est donnée, afin d'accroître le bonheur de ta Virginie par des amours qui n'auront plus de terme, par un hymen dont les flambeaux ne pourront plus s'éteindre. Là j'apaiserai tes regrets ; là j'essuierai tes larmes. Ô mon ami ! mon jeune époux ! élève ton âme vers l'infini pour supporter des peines d'un moment »<sup>54</sup>.

## 6. DES ÉTUDES AUX HARMONIES

L'harmonie présente devient la promesse d'un ordre futur et le spectacle de la mort injuste annonce son renversement dans un bonheur infini : « Sans doute il est quelque part un lieu où la vertu reçoit sa récompense. Virginie maintenant est heureuse ». À cette conception d'eschatologie individuelle s'accompagne sa prolongation collective, centrée sur l'idée que « tout change sur la terre, et que rien ne s'y perd »<sup>55</sup>. Le providentialisme

<sup>52</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Études de la nature*, 328.

<sup>53</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 304sq.

<sup>54</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 306sq.

<sup>55</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 305 et 304.

anthropocentrique peut donc être étendu à la compréhension de l'univers entier :

« Dieu a-t-il besoin, comme l'homme, du petit globe de notre terre pour servir de théâtre à son intelligence et à sa bonté, et n'a-t-il pu propager la vie humaine que dans les champs de la mort ? Il n'y a pas dans l'océan une seule goutte d'eau qui ne soit pleine d'êtres vivants qui ressortissent à nous, et il n'existerait rien pour nous parmi tant d'astres qui roulement sur nos têtes ! Quoi ! il n'y aurait d'intelligence suprême et de bonté divine précisément que là où nous sommes ; et dans ces globes rayonnants et innombrables, dans ces champs infinis de lumière qui les environnent, que ni les orages ni les nuits n'obscurcissent jamais, il n'y aurait qu'un espace vain et un néant éternel ? »<sup>56</sup>.

Ce projet d'eschatologie cosmique, brièvement mentionné dans la version finale du roman, occupait beaucoup plus d'espace dans les versions préliminaires du texte. Le *Premier essai autographe de la conversation de Paul et du Vieillard*, publié par Malcolm Cook, semble ajouter quelques éléments intéressants pour la compréhension de la théodicée de Saint-Pierre confirmant aussi sa 'duplicité' fondamentale. Ce long fragment, qui n'a pas encore attiré l'attention qu'il mérite, anticipe les convictions astronomiques développées plus tard dans le *Fragment sur la théorie de l'univers*<sup>57</sup> et, surtout, dans le neuvième et dernier livre des *Harmonies de la nature*, consacré de manière significative à l'analyse de la cosmographie : *Harmonies du ciel, ou les mondes*<sup>58</sup>.

Monsieur Mustel (nom du Vieillard dans la rédaction préparatoire du texte) explique à Paul que le dessein de la Providence devient compréhensible si l'on applique systématiquement au monde naturel le principe de l'analogie, seul principe qui nous permette de connaître les causes finales. Saint-Pierre est convaincu – en contraste ouvert avec la science newtonienne et son exaltation de l'analyse – que l'analogie, comme le suggérait déjà Leibniz, est la seule articulation discursive et conceptuelle possible de l'harmonie. Elle nous permet de retrouver l'harmonie générale dans les harmonies particulières ce que seul le point de vue de Dieu peut comprendre pleinement : « Chaque portion de la matière peut être conçue comme un jardin plein de plantes et comme un étang plein de poissons.

<sup>56</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie*, 305.

<sup>57</sup> Le long fragment posthume de la *Théorie de l'univers* se présente sous forme de dialogue entre un jeune marin et un homme de barre expérimenté qui lui révèle les lois de la nature. Cf. SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Théorie de l'univers*, in : *Oeuvres complètes*, t. II, 335–426.

<sup>58</sup> Pour une analyse philosophique de ce texte, je me permets de renvoyer à MENIN, Marco : *La morale des Étoiles. Pluralité des mondes et providentialisme anthropocentrique dans la pensée de Bernardin de Saint-Pierre*, in : Rev. Sc. ph. th. 98 (2014), 705–731; cf. aussi RACAULT, Jean-Michel : *La cosmologie poétique des Harmonies de la nature*, in : Revue d'Histoire Littéraire de la France 89 (1989), 825–842.

Mais chaque rameau de la plante, chaque membre de l'animal, chaque goutte de ses humeurs est encore un tel jardin ou un tel étang »<sup>59</sup>.

« Comme il y a une relation et un rapport de tous les membres de l'homme à tous les corps qui sont sur la terre »<sup>60</sup>, Paul, à partir de l'observation, peut ainsi parcourir la chaîne immense des harmonies (douze sont les harmonies fondamentales : six harmonies physiques et six harmonies morales<sup>61</sup>), jusqu'à atteindre l'harmonie première, à savoir l'harmonie céleste. Là se rejoignent le microcosme et le macrocosme, le sort des hommes et le sort des astres : « Ainsi vous voyez par la forme de l'œil qui s'ouvre ou se dilate à la volonté qu'une chaîne d'intention la même existe entre le globe du soleil de la terre et l'œil : tout est du même plan, tout est disposé et rapporté depuis les points imperceptibles des yeux des habitants de la terre jusqu'au globe immense de soleil »<sup>62</sup>.

Comme le constate Cook, “it might be regretted that this draft was not used in the novel, as there is a wealth of poetic language and a philosophical depth in the draft which the conversation between Paul and the Vieillard in the final version lacks”<sup>63</sup>. Non seulement cette ébauche préparatoire confirme l'application fidèle du précepte de Leibniz *naturam cognosci per analogiam*, mais elle révèle également d'autres aspects de la religiosité de Bernardin, qui se déplace souvent sur la ligne fine qui départage orthodoxie et hétérodoxie.

Saint-Pierre développera dans les *Harmonies* une véritable vénération pour le Soleil, qui semble parfois conduire à une forme d'éliolâtrie religieuse. Pour lui, le Soleil n'est pas seulement le centre du système qui porte son nom, il en est aussi la cause génératrice perpétuelle : « Viens me réchauffer de tes feux et m'éclairer de ta lumière, cœur du monde, œil de la nature, vivante image de la divinité ! Viens m'enseigner l'ordre où tu développas la matière ! »<sup>64</sup>. L'histoire de la Terre, est interprétée comme une étape momentanée de l'événement cosmique qui, commencé avec l'appari-

<sup>59</sup> LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm : *La Monadologie*, § 67, in : *Die philosophischen Schriften*, t. 6, 618.

<sup>60</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Paul et Virginie : Premier essai autographe de la conversation de Paul et du Vieillard*, éd. Malcolm Cook, in : *Eighteenth-Century Fiction* 9 (1997), 149–160, ici 153.

<sup>61</sup> Six harmonies physiques et six harmonies morales sont identifiées. Ces harmonies sont respectivement divisées en élémentaires et organisées : les harmonies physiques élémentaires sont les harmonies aérienne, aquatique et terrestre, tandis que les harmonies végétale, animale et humaine sont organisées ; les harmonies morales élémentaires sont l'harmonie fraternelle, conjugale et maternelle tandis que les harmonies sociales sont l'harmonie spécifique, générique et sphérique. Toutes ces manifestations harmoniques peuvent également se mêler les unes aux autres de façon positive ou négative.

<sup>62</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Premier essai autographe de la conversation de Paul et du Vieillard*, 153.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Harmonies de la nature*, in : *Œuvres complètes*, t. 9, 419.

tion du Soleil, se terminera par un retour progressif au Soleil, jusqu'à la re-composition de l'œuf cosmique originel. L'explication du mal terrain est ensuite insérée, de manière cohérente, dans l'horizon théorique de la ré-évaluation des causes finales : toutes les planètes – comme Monsieur Mustel le rappelle à Paul<sup>65</sup> – doivent être habitées, précisément parce que l'être humain est le but ultime de toutes les finalités entrelacées dans la nature, par conséquent, il n'est pas possible de supposer l'existence d'un monde sans individus qui puissent en bénéficier consciemment. L'âme humaine doit ainsi habiter – dans une série de réincarnations – toutes les différentes planètes, jusqu'à atteindre le paradis. L'au-delà auquel on accède par la mort n'est pas, selon le spiritualisme 'matérialiste' de Saint-Pierre, un autre monde, mais un monde géographiquement situable dans l'univers concret, à savoir le Soleil :

« Peut-être notre destinée est liée avec toutes les zones célestes du système solaire, comme elle l'est ici-bas avec celles qui composent notre terre ; peut-être, avant d'y arriver, avons-nous vécu dans les crépuscules et les aurores d'Herschell [Urane] et de Saturne. D'autres siècles et de nouveaux rayons de lumière nous ont transportés dans les demi-jours de Jupiter et de Mars [...]. De là nous sommes venus [...] sur cette terre, où combattent notre raison et nos passions. D'ici nous passerons dans la brillante Vénus et dans Mercure, voisin du soleil, où se perfectionneront nos idées et nos vertus. Enfin, après avoir parcouru tous les étages de l'existence humaine, nous arriverons purifiés dans l'astre d'où jaillissent sans cesse le mouvement, les formes, les amours et les générations »<sup>66</sup>.

Les traces de l'eschatologie cosmique que l'on peut retrouver dans *Paul et Virginie* confirment une fois de plus que la fiction romanesque n'est pas seulement, pour Saint-Pierre, une illustration de la théorie philosophico-théologique, mais aussi, et avant tout, un laboratoire où celle-ci s'élabore. Le roman pastoral peut aussi être considéré comme le quatorzième livre des *Études de la nature*, dont il applique fidèlement les principes anthropologiques, et la prémissse des *Harmonies de la nature*, dont il laisse déjà entrevoir le dessein global. La double solution à l'énigme du mal qui émerge dans *Paul et Virginie* reflète le changement de point de vue, de l'histoire de la Terre à l'histoire du ciel – deux perspectives complémentaires et non contradictoires – qui caractérise la transition des *Études aux Harmonies*, deux ouvrages issus d'un même projet, au point que Bernardin se plaisait à appeler les Harmonies 'secondes *Études*'.

<sup>65</sup> « Ainsi la Terre a une lune, Jupiter et Saturne le plus éloigné, un anneau entier, ainsi ces lieux paraissent destinés à des habitations ». SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Premier essai autographe de la conversation de Paul et du Vieillard*, 153. Sur la question de la vie extra-terrestre, cf. DUFLO, Colas : *Les habitants des autres planètes dans les Harmonies de la nature de Bernardin de Saint-Pierre*, in : Archives de Philosophie 60 (1997), 47–57.

<sup>66</sup> SAINT-PIERRE, Bernardin de : *Harmonies de la nature*, in : *Oeuvres complètes*, t. 9, 422sq.

### Résumé

*L'article vise à montrer comment Bernardin de Saint-Pierre – dont la pensée philosophique et théologique est généralement négligée par la critique – fournit une solution originale au problème de l'existence du mal. Une lecture croisée du long débat sur la Providence qui anime Les Études de la nature, son chef-d'œuvre théorique, et de Paul et Virginie, application romanesque véritable de l'écrit philosophique, permet de faire ressortir une ‘double’ théodicée. Saint-Pierre établit en fait une synergie fructueuse entre l’anthropodicée de Rousseau, qui fournit une justification sociale et historique du mal, et l’eschatologie de Leibniz, qui vise à sa justification métaphysique et supraterrestre.*

### Abstract

*The article aims to show how Bernardin de Saint-Pierre – whose philosophical and theological thought is generally overlooked by scholars – provides an original solution to the problem of the existence of evil. A comparative reading of the systematic discussion of Providence that animates The Studies of Nature, his major theoretical work, and Paul and Virginie, true literary application of the philosophical treatise as a novel brings out a ‘double’ theodicy. Saint-Pierre establishes a fruitful synergy between Rousseau’s anthropodicy, which provides a social and historical justification of evil, and Leibniz’s eschatology, aimed at its metaphysical and otherworldly justification.*